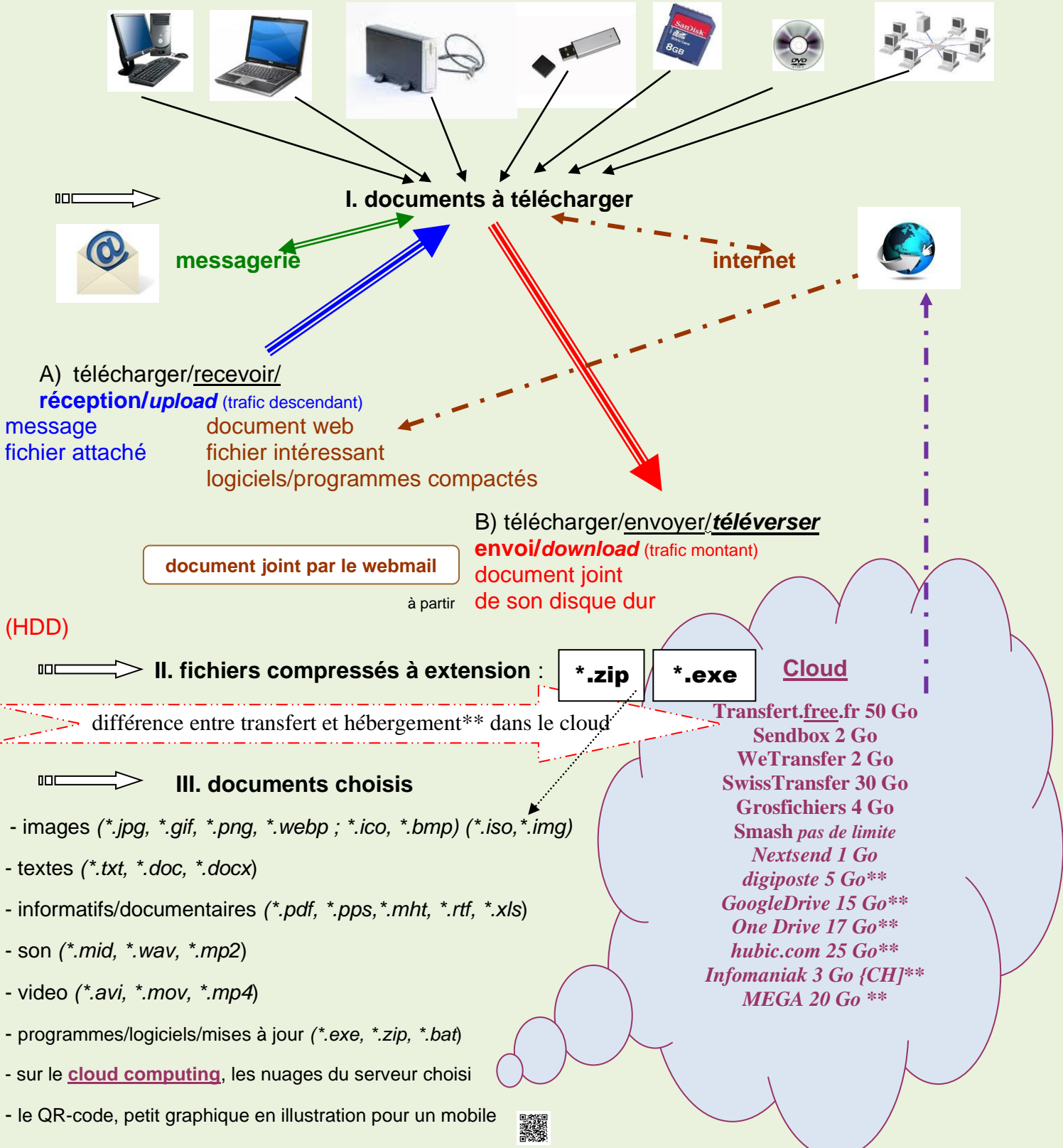


# LE TÉLÉCHARGEMENT [026]

Il s'agit de prendre des documents pour les placer ailleurs, à savoir la plupart du temps dans son disque dur, à partir d'un périphérique (disque dur, disque dur externe, clé USB, carte mémoire, DVD, réseau...) ou de la toile mondiale (intranet, programmes, logiciels, moteurs de recherches, "le cloud", QR-code...). Il est recommandé de brancher la batterie sur l'ordinateur portable lors du téléchargement de programmes, afin de rendre l'opération plus légère.



Certains programmes emploient le terme *téléversement* pour désigner le transfert **en envoi** [ordi ⇒ cloud] en opposition au *téléchargement* et désigner le transfert **en réception** [cloud ⇒ ordi], chez Mega par exemple.

→ 1. **répertoire dédié** pour le téléchargement (emplacement pratique et évident)

↳ rangement et classement approprié à ce genre d'action <C:\compression> <C:\comprim>... . À partir de Windows 7-10, le répertoire <Téléchargement> recueillera tous les téléchargements automatiquement.

↳ téléchargement de mise à jour automatisée pour le système d'exploitation, l'antivirus, le navigateur... Laisser surtout ces mises à jour se dérouler sans ennui. Gare aux versions obsolètes !

↳ filtres automatisés à configurer, destinataires et classeurs adéquats dans la messagerie et dans son disque dur, placés au plus rapide ; ainsi <C:\telecharg> ou bien <C:\comprim> dans la racine du disque dur ; les fichiers compressés notamment (en .zip). Le système accomplira la démarche par la suite sans accros.

↳ souvent le fichier téléchargé montre en fin de nom une parenthèse (1) ; elle indique les doublons éventuels dans le téléchargement. Vérifier alors date et contenance pour trouver le dernier cri du téléchargement !

→ 2. **répertoire passe-partout** dédié en urgence (éléments impromptus) : <../cop, ../reception, ../outils...> pour noter rapidement à la volée une information virtuelle ; le programme *Notepad++* agit de même.

☒ notions système à éviter : ~~'copy, copie, mes documents, mes dossiers, programmes'~~... car elles se trouvent en rivalité avec le langage-système en anglais des ordinateurs.

→ 3. **ces dossiers** seront situés de manière rapide et pratique, dans un répertoire choisi par vous et non pas par le système envoyé loin dans l'architecture interne du disque ; exemple :<C:\COPI\...> dans la racine du disque dur C:\ . Consulter également la *fiche 025 « compression »*. Sous Windows 10, le répertoire des téléchargements est automatisé, portant le nom de « Téléchargements/Downloads » dans la racine du disque dur ; on ne peut plus se tromper d'adresse !

→ 4. réduire éventuellement la taille des fichiers grâce aux **convertisseurs** : données personnelles, images, sons, vidéos, afin qu'ils puissent circuler sur le web tout en conservant le bon format pour l'œil humain sans trop de déformation tout en pesant le moins possible dans le flux virtuel.

→ 5. possibilité de gérer un **emplacement virtuel** sur la toile ("*cloud computing*", appelé simplement le cloud) pour placer 'dans les nuages' la sauvegarde des documents : photos, vidéos (albums en ligne) – documents personnels ("coffre-fort") – sites web (client FTP) ... etc.

La contenance diverge selon l'organisme avec paiement annuel ou mensuel. Pensez aussi à la durée variable en temps de ce téléchargement selon le serveur retenu :

LOGICIEL	CONTENANCE	DURÉE	gratuit	inscription	hyperlien
<b>Transfert.free.fr</b>	50 Go	30 jours	X	<b>sans inscription</b>	Réservé aux <b>abonnés de la Freebox !</b>
<b>Sendbox</b>	3 Go	3 jours !	X		<a href="http://www.sendbox.fr/">http://www.sendbox.fr/</a>
<b>WeTransfer</b>	2 Go	7 jours	X		<a href="https://www.wetransfer.com/signin">https://www.wetransfer.com/signin</a>
<b>SwissTransfer</b>	30 Go [CH]	30 jours	X		<a href="https://www.swisstransfer.com/fr">https://www.swisstransfer.com/fr</a>
<b>Grosfichiers</b>	4 Go	14 jours	X		<a href="https://www.grosfichiers.com">https://www.grosfichiers.com</a>
<b>Smash</b>	pas de limite !	14 jours	X		<a href="https://fr.fromsmash.com/">https://fr.fromsmash.com/</a>
<b>TransferNow</b>	5 Go	7 jours	x	<b>avec inscription</b>	<a href="https://www.transfernow.net/">https://www.transfernow.net/</a>
<i>Nextsend</i>	1 Go	7 jours	x		<a href="http://www.nextsend.com/">http://www.nextsend.com/</a>
<i>Dropbox</i>	2 Go	illimité	x		<a href="https://www.dropbox.com/fr/">https://www.dropbox.com/fr/</a>
<i>Digiposte**</i>	5 Go	à vie	x		<a href="http://www.digiposte.fr">http://www.digiposte.fr</a>
<i>Google Drive**</i>	15 Go		x		<a href="https://www.google.com/intl/fr/drive">https://www.google.com/intl/fr/drive</a>
<i>Onedrive (Microsoft)**</i>	15 Go		x		<a href="https://www.microsoft.com/france/onedrive/">https://www.microsoft.com/france/onedrive/</a>
<i>hubic.com**</i>	25 Go		x		<a href="http://www.ovhtelecom.fr/hubiC/">http://www.ovhtelecom.fr/hubiC/</a>

contenance et durée augmentent si l'on ouvre le porte-monnaie !

→ 6. Un très bon programme pour le **transfert de gros fichiers** se dénomme *Smash*. Il remplace le processus par FTP utilisé couramment dans le téléchargement d'un site web. En français et fort simple à manier, il suffit de suivre le chemin marqué. Préférons désormais *WeTransfer* fort maniable et simple.

Le récepteur reçoit un **code** d'accès sur le "cloud" ('dans les nuages') qu'il placera directement comme adresse web. *SwissTransfer* est préférable lors de très gros dossiers.

1. publicité ciblée => cliquer sur l'image pour visionner la petite vidéo (cône droit)

2. télécharger puis enregistrer le fichier dans votre ordinateur ; le délai dépend bien sûr de la grandeur dudit fichier et... de la vitesse du flux numérique.

3. choisir un répertoire ad hoc, comme <telecharg-nuage> pour y placer ou décompresser le fichier virtuel.

4. installer par la suite le programme éventuel dans votre machine à partir de ce fichier sur votre disque dur. En général, il s'agit du dossier <C:\Program Files\..> pour un logiciel.

**Ne pas confondre** entre le transfert des documents et l'hébergement des documents dans le cloud !

→ 7. La *fiche 025* sur la compression mentionne également comment vérifier si le programme téléchargé est vraiment installé automatiquement après le clic sur le fichier d'installation, et non pas simplement chargé (voir page 5) :

Vous remarquerez alors que tous les programmes chargés dans votre ordinateur se trouvent installés dans ce répertoire fondamental du disque dur <C:\Program Files>

Laissez agir le système, surtout **ne touchez jamais aux fichiers dans ce répertoire !** 

La vérification s'opère toujours de la façon suivante, sous Windows :

a) cliquer sur *Démarrer\Panneau de configuration\Ajouts et Démarrer\suppression de programmes...*

ou bien *Démarrer\Paramètres\Système\Applications et fonctionnalités\Programmes et fonctionnalités...*

b) chercher sur *Modifier ou supprimer des programmes* pour la vérification ; votre nouveau logiciel doit se trouver dans ce fichier.

Si ce n'est pas le cas :

c) chercher sur *Ajouter de nouveaux programmes* pour trouver votre nouveau logiciel

d) l'option *CDVD-Rom, USB* permet d'aller voir dans votre disque dur l'emplacement idoine dont la commande *Parcourir* vous ouvre la voie vers un fichier compressé

e) *Windows Update* sert à mettre à jour votre système, quand la mise en route automatique n'a pas eu lieu.

☞ Le programme **CCleaner** ou **Glary Utilities** facilite la démarche car il élimine aussi les programmes non désirés ; à notre avis, c'est la meilleure solution pour une suppression franche et saine selon les normes.

→ 8. **Attention aux données confidentielles !** Se méfier de votre espace de stockage ! Il est susceptible de récupération puisqu'il se trouve sur Internet ! Ne pas trop se fier et se confier !

Ici se trouve le véritable danger du « **cloud** », c'est-à-dire le transfert de données précieuses dans les "nuages" - même sur un serveur reconnu sérieux et entouré de précautions cryptées -.

En effet, rien ne garantit l'absolue indépendance dudit serveur, et des 'fuites' peuvent survenir !

**Nous déconseillons d'y placer là codes et mots de passe confidentiels, bancaires entre autres !**

Bien préférable sera la duplication sur des périphériques plus sûrs comme un disque dur externe, un DVD, un autre répertoire interne, une clé USB (jusqu'à 128 Go), une carte mémoire... où Internet n'a aucune influence... sauf si vous en décidez autrement bien entendu. Ces périphériques sont soumis également aux aléas numériques et peuvent fort bien "lâcher".

Prendre ses précautions est absolument indispensable ! Nous ne le répéterons jamais assez !

**Multiplier ses sauvegardes est une entreprise plus que nécessaire !**

→ 9. Une nouveauté fait son apparition, rencontrée à présent sur de nombreux médias imprimés : il s'agit du QR-code, un schéma noir permet au mobile de lire les données inscrites dans le dessin ; on les saisit en passant dessus avec l'appareil, ou bien dans son ordinateur grâce à un programme idoine, le décrypter par un programme dédié <http://qrcode.fr/encoder>.

L'exemple ci-contre montre le site web du



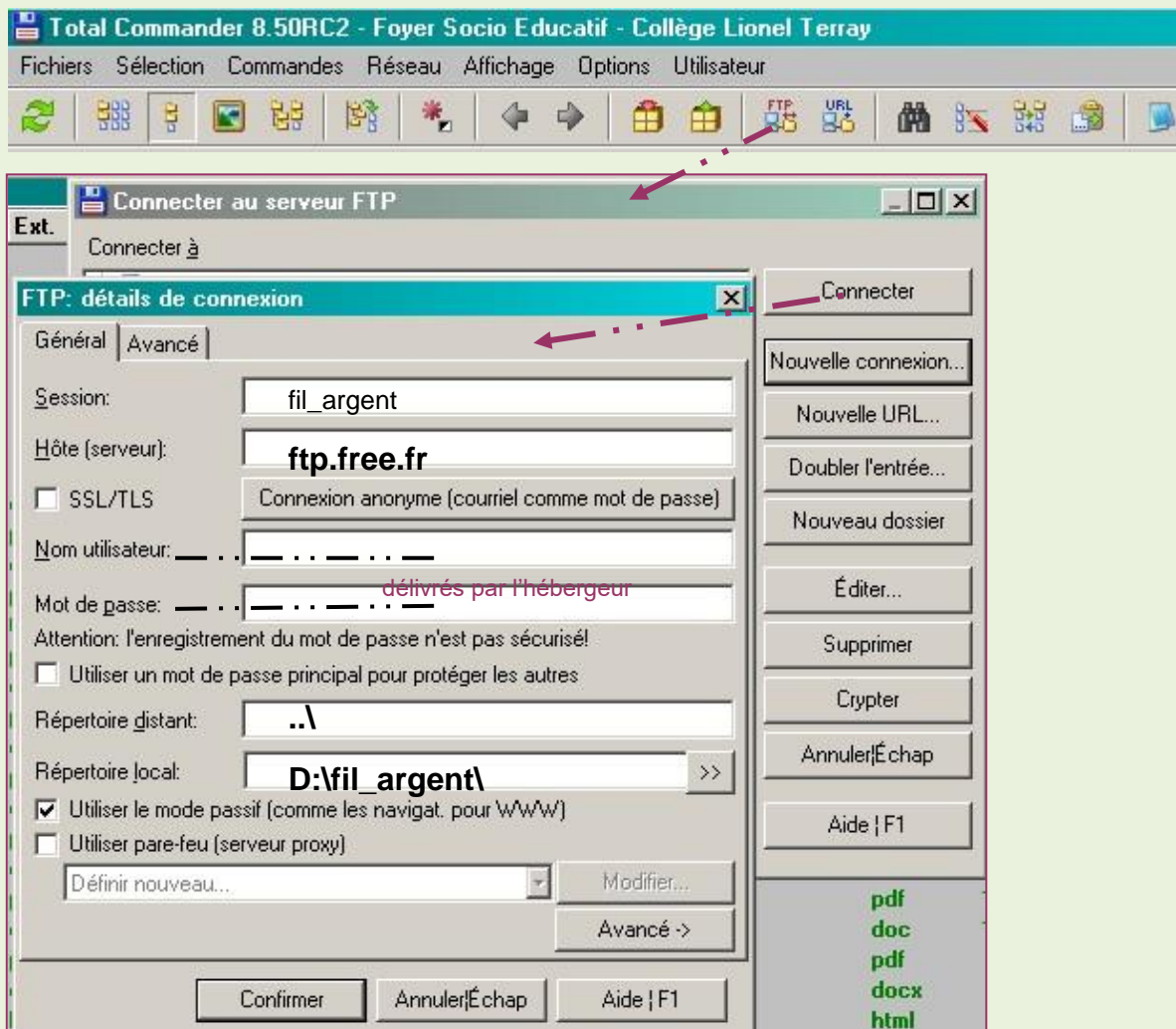
"Cyberseniors" :

Noter le mot clé : **Info-Escroqueries** : Tel : 0811 02 02 17 et <<http://www.internet-signalement.gouv.fr/>> !

→ 10. Disons un mot sur le **FTP**, cette façon d'aller sur le serveur distant de son fournisseur d'accès à Internet, pour transférer les ressources dans ses pages web.

Le logiciel *Filezilla* s'impose ici car il est libre et son abord est très pratique. Ici pas de maxima pour les envois, le transfert est sans limites !

Petit addendum : l'outil gestionnaire **Total Commander** autorise la gestion par FTP directement, ce qui est une aide conséquente pour l'internaute devenu webmestre – comme c'est le cas pour l'auteur de ces lignes. En effet, la manœuvre est facile car le menu offre une mise en ligne automatisée (après la configuration installée une fois pour toutes) ; nous basculons de gauche à droite les fichiers à télécharger (téléverser) vers l'hébergeur de nos pages web, et ce sans autre formalité.



Mises à part quatre informations écrites la première fois (voir ci-dessus), le reste demeure encourageant pour ce téléchargement simplifié de pages web que l'on a plaisir par la suite à regarder sur son écran. Au passage, noter le document originel sous Word mais transformé en pdf. La mise à jour du site web incite par conséquent au téléchargement régulier via l'hébergeur commercial. L'opération se déroule tranquillement chez vous, devant votre machine.

Par un heureux hasard, nous avons sous la main un hébergeur absolument remarquable qui propose sites et pages en html gratuitement. Une inscription suffit et les codes de création vous sont envoyés par courriel. Il dispose d'un didacticiel important à destination du webmestre amateur : nous avons nommé **FREE** accès libre. L'inscription est gracieuse mais l'ouvrage est très profitable à l'internaute.

Voir le détail dans le [site web](#) personnel dédié, ainsi que le lien officiel de **Free** toujours aussi engageant. Malheureusement **la maison mère Free** a ajouté la belle perspective de posséder un espace dans le cloud *Transfert.free.fr* uniquement au possesseur de la Freebox ! (Voir §3/n°5-6).



## → 11. Faire attention aux réactions du téléchargement.

- a) d'abord, la plupart du temps, le programme est automatisé, en d'autres termes il s'installe tout seul en se décompactant dans un répertoire provisoire (qui se supprime à la fin) pour se placer généralement dans le disque dur <C:\Program files>. Laisser agir mais **bien scruter la façon d'agir**. Demeurer devant l'écran pour confirmer l'avancement de l'installation est une solution fort sage vraiment recommandée, surtout lors de **mise à jour régulière** des programmes courants. Ainsi, éviter par inadvertance un téléchargement multiple ; plusieurs dossiers en \*.exe ou \*.zip se retrouvent dans le répertoire adéquat - créé par vos soins au préalable - suivi de la parenthèse multiple : par exemple <photo\_reducteur.exe(1)>. Supprimer ces dossiers sans hésitation, ils sont inutiles et chargent vainement la mémoire.
- b) le nouveau programme veut en outre – et c'est bien normal – installer à la fin du processus une icône de démarrage sur le bureau, ainsi que sur la barre de lancement rapide (en bas et à droite) ; refuser cette dernière option qui encombre l'ordinateur et ralentit son exécution.
- c) une barre d'appel ('*toolbar*') s'invite si on ne prend pas garde à enlever la coche déjà fixée par défaut. Ne jamais ajouter de telles barres optionnelles vers d'autres applications peu convaincantes ! Surveiller à tout prix l'installation ! Bien regarder le déroulement de l'installation !
- d) normalement un nouveau logiciel qui s'installe offre toujours la désinstallation possible, sous la dénomination <Uninstall.exe> ; à vérifier dans :  
<Démarrer\Tous les programmes\*votre programme*\Uninstall nom du programme...>. Voir n°7 .  
Si tel n'est pas le cas – fort rare il est vrai – la désinstallation demande quelque manipulation.
- e) Se résoudre à taper <WIN + e> puis à chercher dans <disque dur C:\Documents and Settings [ou C:\Users] \VOTRE NOM D'ADMINISTRATEUR\Mes Documents\Downloads>, et pourquoi pas dans <Mes Documents\Telechargement ou Downloads\.>, à moins d'avoir choisi un répertoire dédié au téléchargement ..\Téléchargements\.. sous Windows 10, comme pour l'auteur de ces lignes. Peut-être y trouverez-vous le fichier de désinstallation ?
- f) Autre choix éventuel en cas d'absence : la rubrique <C:\Program files> fournira l'endroit où le programme s'est installé ; il n'y a plus qu'à repérer le fichier <Uninstall> à l'intérieur du répertoire de ce nouveau programme puis de cliquer dessus. Consulter **de préférence Glary Utilities et CCleaner !**
- g) Pensez dans la mise à jour au contrôleur système et aux cartes réseau. Ne pas agir à l'aveuglette ! Ainsi, soyez vigilant lors des indications à suivre : vérifier avec attention si des cases sont cochées ou non. Souvent par défaut, la coche fait installer un autre petit outil, peu utile pour vous mais qui encombre la mémoire de l'ordinateur. À éviter absolument !

---

h) Le téléchargement de fichiers réserve aussi des surprises , quand s'agit de transférer un gros répertoire système par exemple, ou bien un fichier compressé pour l'installation d'un logiciel. Cette opération survient souvent lors de mise à jour ou d'installation de programmes importants. Vous recevez un hyperlien qui vous envoie un fichier à découvrir ; l'extension est en \*.iso et \*.img.. Il convient de les décompresser via un programme idoine comme 7zip ou Winzip. En général, vous serez prévenu(e) de l'identité remarquable de ces fichiers.

On distingue alors le fichier en \*.iso qui exige un gravage sur DVD pour l'installer ou à présent un placement sur clé USB. L'autre extension fréquente se dénomme \*.img, elle oblige cette fois à le décompresser via un programme adéquat.

Enfin, puisqu'il s'agit là de système d'exploitation Windows, une clé USB bootable (c'est-à-dire de démarrage) s'impose en cas de mauvais départ de l'ordinateur. Cette clé permet de redémarrer sur un système Windows sain et pas corrompu par des données multiples. Tous les détails fournis [ici](#) .

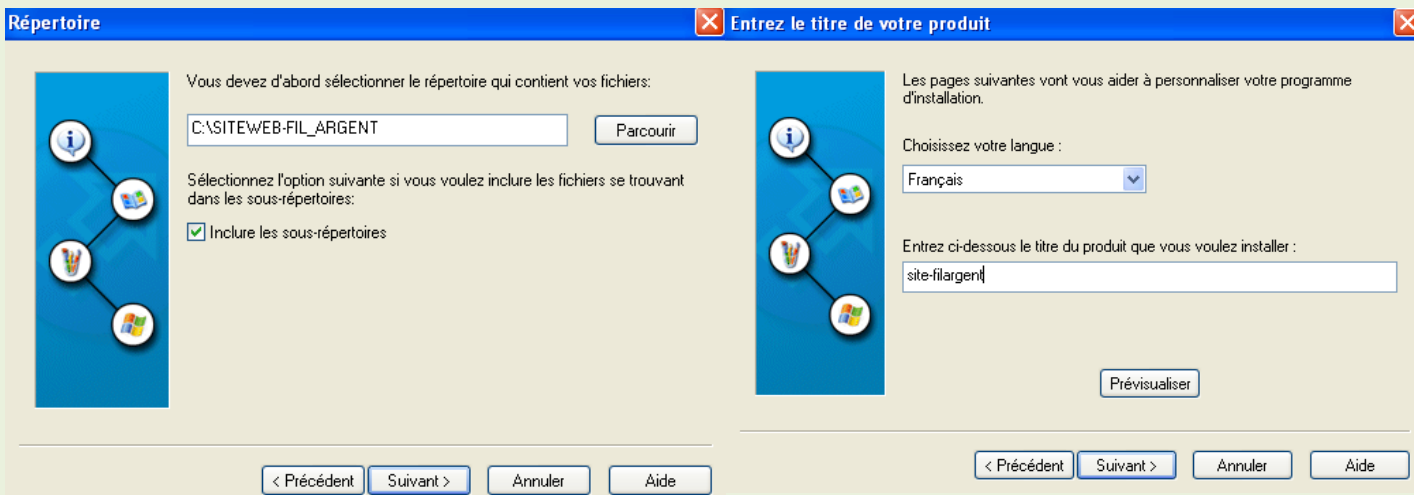
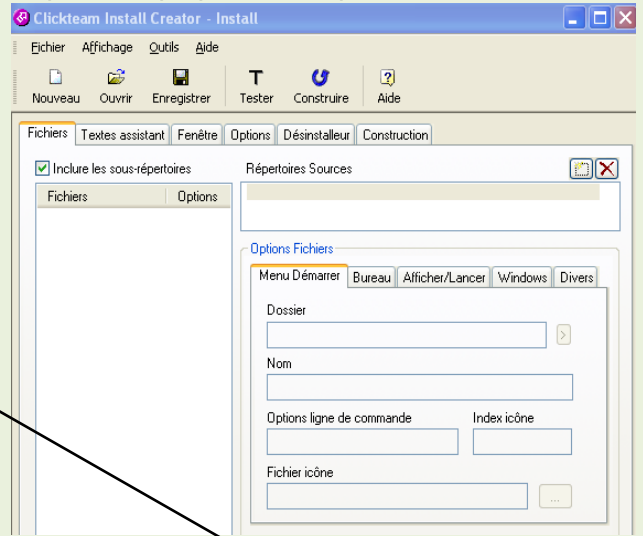
→ 12. Dans le principe du téléchargement, on doit évoquer ici **l'installateur**.

Un petit programme qui permet d'installer précisément un programme dédié sur un disque dur. S'il est sérieux, il doit impérativement proposer une désinstallation nette et propre du programme, en particulier sortir de *Program Files* et supprimer l'icône sur le bureau. Plusieurs sont gratuits mais le meilleur car le plus simple s'appelle InstallCreator; il est en français et vraiment peu compliqué. Un diaporama, un dossier de données, un album, des images, un programme... bref, tout est téléchargeable.

Nous vous donnons en images sur 12 écrans la marche à suivre :

**1<sup>er</sup> écran**

cliquer simplement sur *Suivant*

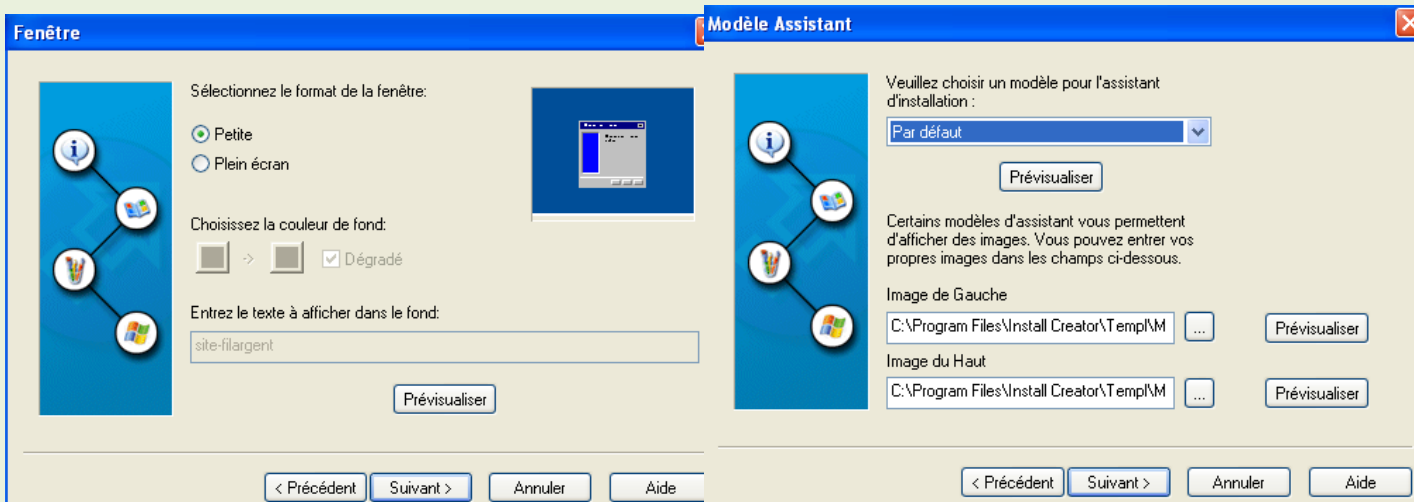


**2<sup>ème</sup> écran**

choix du répertoire du programme

**3<sup>ème</sup> écran**

donner un titre au programme

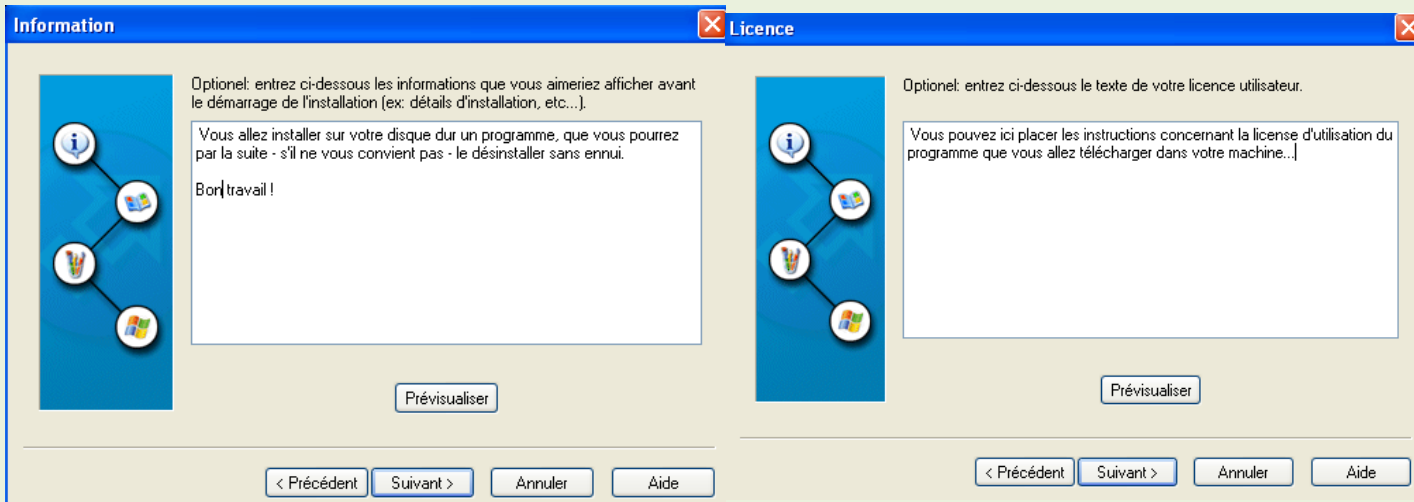


**4<sup>ème</sup> écran**

ne rien toucher !

**5<sup>ème</sup> écran**

ne touchez à rien !

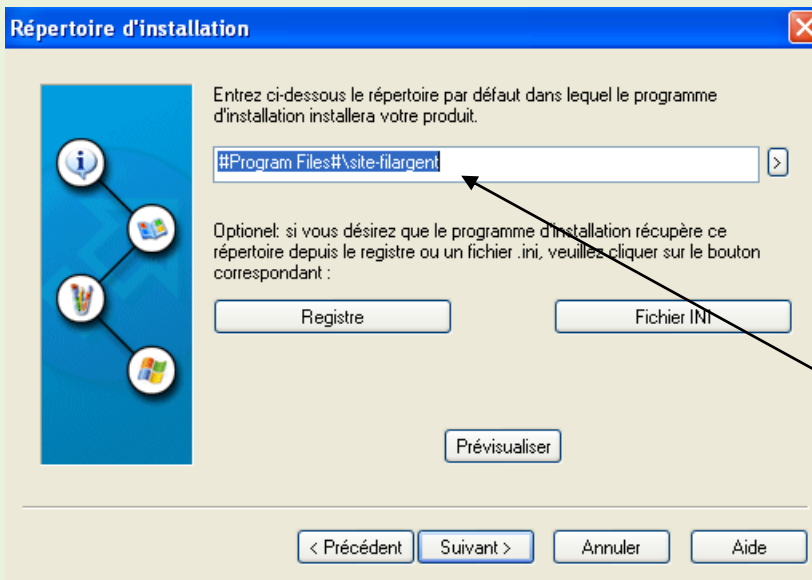


6<sup>ème</sup> écran

7<sup>ème</sup> écran

écrire une phrase informative pour guider l'internaute

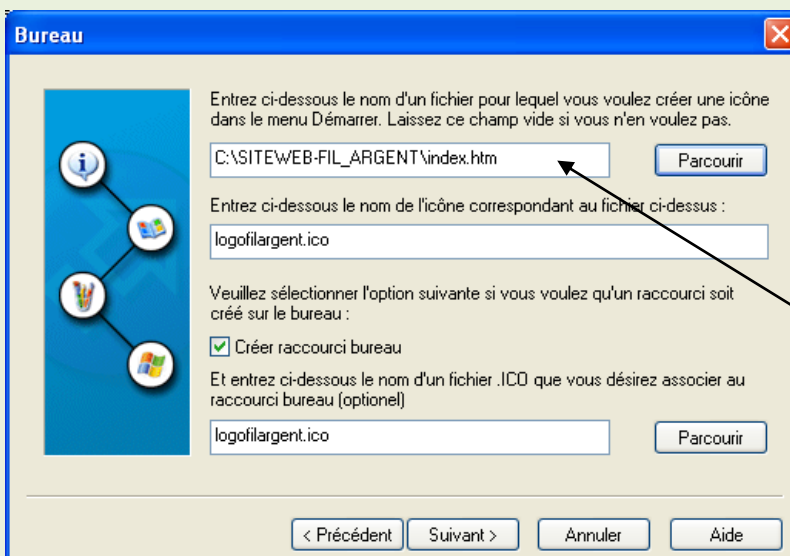
placer la référence de la licence éventuelle



8<sup>ème</sup> écran

ne rien toucher !

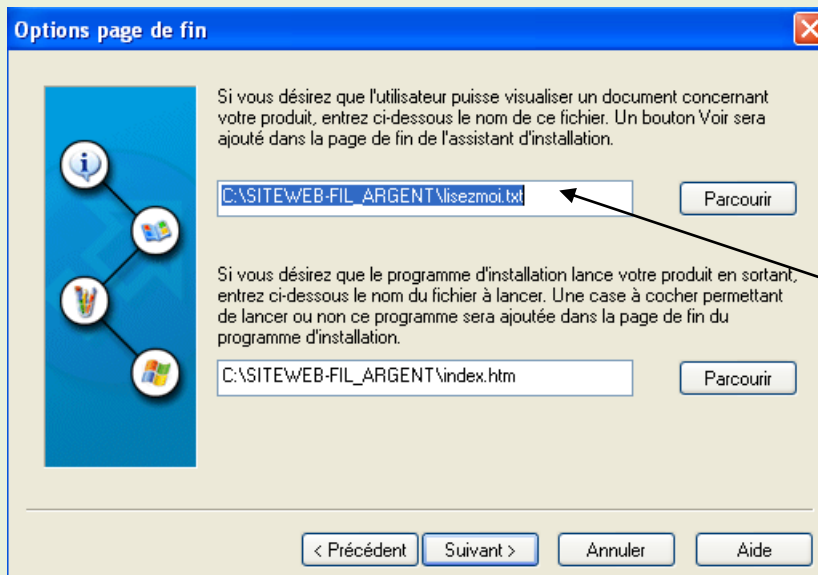
le nom déjà donné s'affiche automatiquement



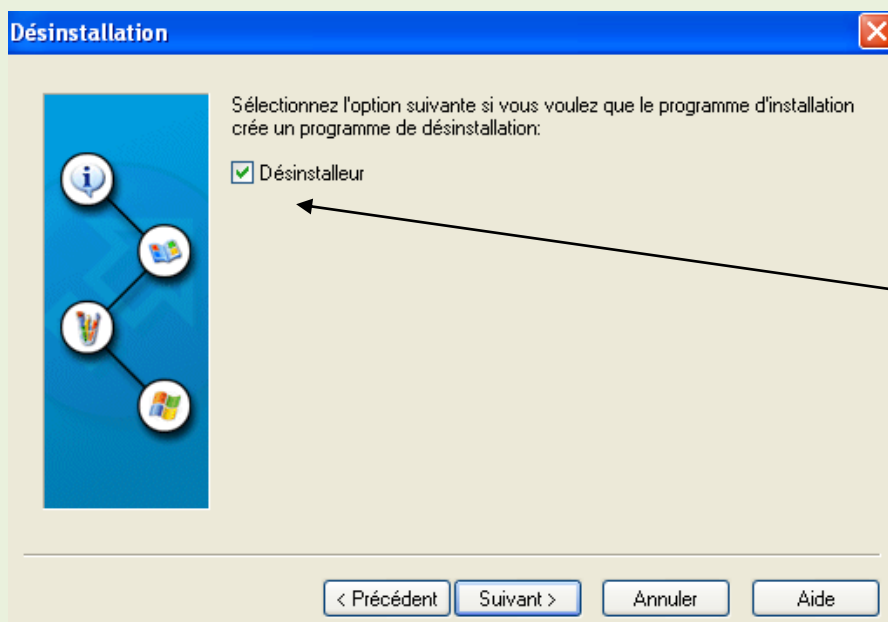
9<sup>ème</sup> écran

remplir les cases éventuellement

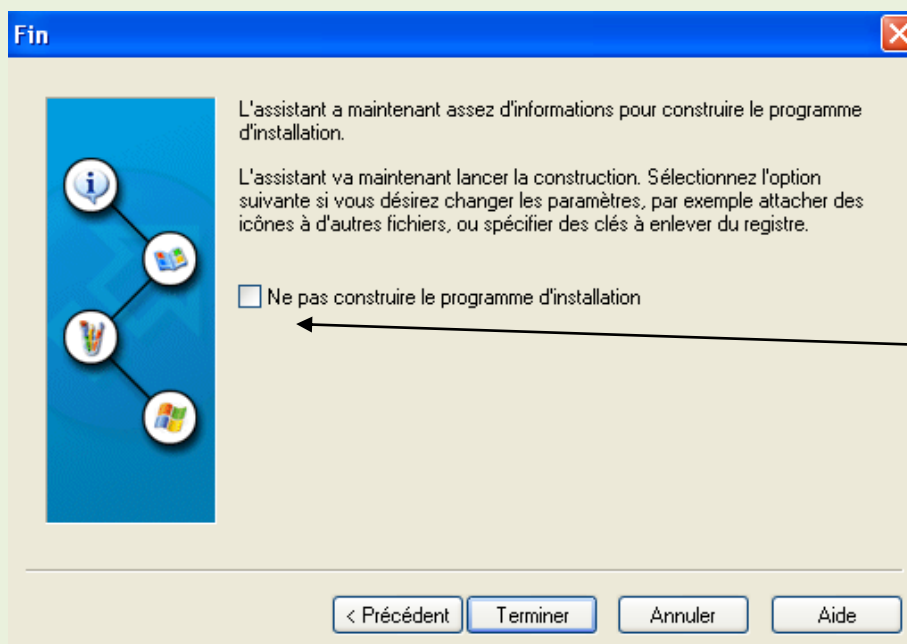
surtout la première pour que le programme puisse démarrer par la suite : extension en htm ou exe

10<sup>ème</sup> écran

document explicatif éventuel  
avec extension en fichier texte .txt  
pour une lecture facile

11<sup>ème</sup> écran

répondre surtout oui en  
cochant la case  
correspondante !

12<sup>ème</sup> écran

surtout  
ne pas cocher ici !



Votre document, un fichier en .exe autodécompactible vous est en fin de compte délivré de manière automatisée, sans que vous n'ayez besoin de coder numériquement.

En conclusion, vous verrez par exemple le fichier <install-cyberseniors.exe> installer les pages web du "Cyberseniors" dans votre disque dur, quitte plus tard à opérer une désinstallation, en fonction principalement d'une nouvelle mise à jour, laquelle sera sans doute à télécharger sur le 'cloud' de *Grosfichiers* ou bien *Smash* parce que le délai est là de 14 jours, très largement suffisant pour nos seniors.

Se tourner aussi vers *SwissTransfer* ou bien *WeTransfer* est une bonne solution.

### → 13. Abordons la mise à jour

En réalité, il s'agit là du téléchargement des nouvelles dispositions de certains programmes mis en conformité à un moment précis, afin de rester toujours au goût du jour avec les rectifications éventuelles. La plupart du temps le programme vous met au courant et un simple clic facilite la mise en route afin d'en retrouver la dernière version revue et augmentée, supprimant ainsi certaines erreurs éventuelles.

Cette mise à jour est fondamentale sur les logiciels de base comme les antivirus, navigateurs, compresseurs, éditeurs, créateurs de documents texte...

---

Nous terminons cette rubrique du téléchargement, c'est à dire le transfert de documents vers votre ordinateur – alors que l'action inverse, de l'ordinateur vers le cloud se dénomme maintenant téléversement -, par une vive injonction :

**« Ne laissez point la machine vous dicter sa loi ! »**

Avouons aussi que cette procédure est on ne peut plus fréquente sur le net...

Les programmes indispensables à l'internaute sont répertoriés dans cette page dédiée

